



**Ville de
MANIWAKI**

AVIS PUBLIC

DÉROGATION MINEURE

Propriété sise au 243, rue Besner (lot 2 984 252 du cadastre du Québec)

La population est avisée qu'à sa séance ordinaire qui se tiendra le lundi 3 octobre 2022, à 19 h 00, le conseil municipal statuera sur la demande suivante :

- Permettre l'utilisation d'un conteneur maritime dans la zone résidentielle H-018.

Toute personne intéressée par cette demande pourra se faire entendre lors de cette séance.

Donné à Maniwaki, le 15 septembre 2022.

Louise Pelletier, greffière

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussignée, greffière de la Ville de Maniwaki certifie que j'ai publié l'avis ci-annexé en affichant une copie à l'hôtel de ville, à la bibliothèque, au Centre Sportif Gino-Odjick, sur le site internet et sur la page Facebook de la Ville de Maniwaki.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat, ce 15 jour du mois de septembre 2022.

Louise Pelletier, greffière